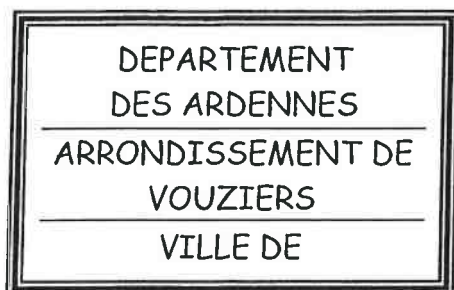


2024/022



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION n° : 2024/006

**Réunion du 12 février 2024 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD**

Date de convocation : 05/02/2024

Date d'affichage : 05/02/2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 19

Votants : 25

Présent-e-s :

Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, Mme Eva DERVIN, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Marina LESCOUET, Mme Patricia LESUEUR, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, M. Hubert RENOLLET.

Excusé-e-s avec pouvoir de vote : Marc DESGEORGES a donné pouvoir de vote à Francis BOLY, Mme Agnès HAUDECOEUR a donné pouvoir de vote à Mme Geneviève COSSON, M. Jean-Baptiste MACHINET a donné pouvoir de vote à Mme Valentine DION, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER, Mme Françoise PAYEN a donné pouvoir à M. Yann DUGARD, Magali ROGER a donné pouvoir à Mme Nathalie MAROTEAUX.

Secrétaire de séance : Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

Objet : Approbation de l'avenant à la convention d'autorisation de passage, d'aménagement et d'entretien de sentiers de randonnée et demande d'inscription au Plan Départemental des itinéraires de promenades et de randonnées des Ardennes

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 ;

Vu le courrier transmis par la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise en date du 23 janvier 2024 ;

Vu le projet d'avenant à la convention de passage, de balisage et d'entretien pour le tronçon concerné par l'itinéraire de GR de Pays Argonne ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE :

- D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer la convention figurant en annexe de la présente délibération ;
- DE CHARGER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à cette délibération.

Le maire ,

Yann DUGARD



La Secrétaire de séance,

Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT

